



Les bilans de prévention

Objectif général de la formation	Proposer et mener des bilans de prévention à l'officine
Compétences à atteindre	Connaître le cadre réglementaire Maitriser les outils à disposition pour structurer un bilan efficace Savoir mener un entretien structuré et adapté à chaque patient Acquérir des notions de posture en entretien
Public visé	Pharmaciens
Prérequis	Aucun
Programme	9h-9h15 Evaluation initiale – Recueil des attentes des participants et adaptation des moyens pédagogiques si nécessaire 9h15 – 10h15 Cadre réglementaire des bilans de prévention 10h15 – 11h15 Thèmes abordés lors des différents bilans en fonction de l'âge 11h15 – 12h15 Outils disponibles Tour de table – Bilan de la matinée et adaptation si nécessaire 13h15 – 14h15 Eléments de posture en entretien 14h15 – 16h45 Mis en pratique avec différents cas cliniques

	16h45 – 17h Evaluation finale
Méthode pédagogique	Alternance d’apports théoriques et d’échanges autour de situations cliniques issues de la pratique et en lien avec les pathologies traitées (cas concrets, jeu de rôles, power point interactif).
Moyens pédagogiques	Salle équipée pour la formation, présentations PowerPoint, vidéoprojecteur, supports de cours, étude de cas pratiques, questionnaires
Modalités d’évaluation	Evaluation initiale : QCM Evaluation des connaissances en fin de formation par QCM Questionnaire de satisfaction
Nombre maximum de stagiaires	20
Durée	7 heures
Intervenants	DEBOST Carole, pharmacienne officinale, formatrice
Coût de la formation	280 € HT Prise en charge FIF-PL ou OPCO-EP
Dates et lieu	Mardi 8 décembre 2026 Espace Crusoé, 16 rue Madeleine Brès, Besançon
Modalités et délais d’accès	Présentiel Formulaire d’inscription à remplir sur le site internet de l’IES Les inscriptions sont enregistrées au fur et à mesure de leur réception et une convention tripartite est signée définissant les délais d’accès. Dans le cas où le nombre de participants est insuffisant sur le plan pédagogique, l’IES se réserve le droit d’annuler une session. La présence des stagiaires dans les locaux du centre de formation implique l’acceptation du règlement intérieur qui leur est adressé par mail. Un certificat de formation est remis au participant une fois la facture acquittée après la formation.